

I. MIGRATIONS

1. Au cours des derniers mois, le Conseil européen a élaboré une stratégie visant à endiguer l'afflux sans précédent de migrants auquel l'Europe est confrontée. Toutefois, la mise en oeuvre est insuffisante et doit être accélérée. Pour protéger l'intégrité de l'espace Schengen, il est indispensable de reprendre le contrôle des frontières extérieures. Les défaillances, notamment en ce qui concerne les "hotspots", la relocalisation et les retours, doivent être rapidement corrigées. Les institutions de l'UE et les États membres doivent de toute urgence:

a) remédier aux insuffisances constatées aux frontières extérieures de l'espace Schengen, notamment en veillant à ce que des contrôles de sécurité systématiques soient effectués dans les bases de données pertinentes, et empêcher la fraude documentaire;

b) remédier aux défaillances constatées dans le fonctionnement des "hotspots", notamment en mettant en place les capacités d'accueil nécessaires pour atteindre leurs objectifs; convenir sans tarder d'un calendrier précis pour la mise en service de nouveaux "hotspots"; faire en sorte que Frontex et l'EASO disposent de l'expertise et des équipements nécessaires;

c) procéder de manière systématique et exhaustive à l'identification, à l'enregistrement et au relevé des empreintes digitales, et prendre des mesures pour faire face au refus d'enregistrement et pour endiguer les flux secondaires irréguliers;

d) exécuter les décisions de relocalisation et envisager d'inclure parmi les bénéficiaires des décisions existantes d'autres États membres soumis à des pressions importantes qui en ont fait la demande;

e) prendre des mesures concrètes pour assurer le retour et la réadmission effectifs des personnes qui ne sont pas autorisées à séjourner et fournir aux États membres une aide en matière d'opérations de retour;

f) renforcer les mesures de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains...

I. MIGRATION

1. Over the past months, the European Council has developed a strategy aimed at stemming the unprecedented migratory flows Europe is facing. However, implementation is insufficient and has to be speeded up. For the integrity of Schengen to be safeguarded it is indispensable to regain control over the external borders. Deficiencies, notably as regards hotspots, relocation and returns, must be rapidly addressed. The EU institutions and the Member States must urgently:

- a) address the shortcomings at the Schengen external borders, notably by ensuring systematic security checks with relevant databases, and prevent document fraud;
- b) address deficiencies in the functioning of hotspots, including by establishing the necessary reception capacity to achieve their objectives; rapidly agree a precise calendar for further hotspots to become operational; ensure that Frontex and EASO have the necessary expertise and equipment;
- c) ensure systematic and complete identification, registration and fingerprinting, and take measures to tackle refusal of registration and stem irregular secondary flows;
- d) implement relocation decisions as well as consider including among the beneficiaries of existing decisions other Member States under high pressure who have requested this;
- e) take concrete measures to ensure the actual return and readmission of people not authorised to stay and provide support to Member States as regards return operations;
- f) enhance measures for fighting smuggling and trafficking of human beings...